



# NE RESTEZ PAS ISOLÉ INSCRIVEZ-VOUS

sur le registre communal  
des personnes vulnérables



## QUI EST CONCERNÉ ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les adultes en situation de handicap
- Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription



## POURQUOI S'INSCRIRE ?

En cas de canicule, d'inondation, grand froid, coupure d'électricité, situation de crise...

Le registre permet de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation.



## COMMENT S'INSCRIRE ?

- Remplir un formulaire en mairie
- Demander le formulaire par mail : [mairie.de.diconne@gmx.fr](mailto:mairie.de.diconne@gmx.fr)
- Ou faire la demande par un tiers (famille, voisin, médecin, service d'aide à domicile...)

**INSCRIPTION  
GRATUITE  
ET VOLONTAIRE**

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



**MARDI**  
9h00 - 12h00



**VENDREDI**  
9h00 - 12h00  
14h00 - 17h00



**SAMEDI**  
sur rendez-vous



03.85.72.00.23



[mairie.de.diconne@gmx.fr](mailto:mairie.de.diconne@gmx.fr)

Vos données sont confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre du plan communal d'alerte et d'urgence.

Vous pouvez à tout moment demander la modification ou la suppression de vos données.